

PRÉF 03
14/12/18

Acte rendu exécutoire après dépôt

En préfecture du 14-12-18
Et publication en mairie du 14-12-18



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2018 À 17H00

L'an deux mille dix-huit, le cinq décembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-neuf novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Conseillers
Municipaux en
exercice : 29

Présents : 26

Votants : 28

Étaient Présents : Monsieur André **BEZZINA** Madame Catherine **BARRAJA**, Madame Joëlle **BRAVETTI**, Madame Pasquale **HATTEMBERG**, Monsieur Jean-Louis **ZAMBERNARDI**, Madame Juliana **CHICHMANIAN**, Monsieur Jean-Louis **BAUCHET**, Madame Christiane **FROUTÉ**, Madame Marie **ADAMO-BRONSONE**, Monsieur André **BIANCHERI**, Monsieur Jean-Paul **GEAY**, Madame Isabelle **PALAZZOLLI**, Madame Monique **LAUGIER**, Madame Gisèle **AMÉDÉO**, Madame Claudine **KHOKHLOV**, Monsieur Joseph **COSENTINO**, Madame Anne **RAINAUD**, Monsieur Jean-François **GIAUME**, Monsieur Régis **BELLI**, Monsieur Florian **VIALLA**, Monsieur Richard **CONTE**, Madame Patricia **DEGUS**, Monsieur Jean-Pierre **MANGIAPAN**, Madame Christine **PETRUCELLI**, Madame Marie-Paule **ZANOTTI**.

Absents avec procuration :

Monsieur Bernard **REBUFFEL** donne procuration à Madame Joëlle **BRAVETTI**
Monsieur Robert **BOJANOVICH** donne procuration à Monsieur Jean-François **GIAUME**

Absents excusés :

-Monsieur Cédric **CIRASA**

Monsieur Florian **VIALLA** est élu secrétaire de séance.

9/ OBJET : OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°2
--

Maître Juliana CHICHMANIAN expose à ses collègues :

« Suite au vote du budget primitif 2018, et compte tenu de réajustements à effectuer sur ce budget avant la fin de l'exercice, je vous propose d'apporter les modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT :

Dépenses :

<u>Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées</u>	
1641 – Emprunt	+ 56 300,00 €
<u>Chapitre 13 – Subventions d'investissement</u>	
13158 –Autres organismes	+ 31 061,00 €
<u>Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles</u>	
2031 – Frais d'études	- 110 000,00 €
<u>Chapitre 204 – Subventions d'équipements versées</u>	
20422 – Aux pers de droit privées - Bâtiments et installations	- 17 500,00 €
<u>Chapitre 21 – Immobilisations corporelles</u>	
2128 – Autres agencements et aménagements de terrains	+ 110 000,00 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	+ 8 000,00 €
<u>Chapitre 23 – Immobilisations en cours</u>	
2313 – Constructions	+ 660 667,00 €
	- 100 000,00 €
2315 – Installations, matériel et outillage	- 31 000,00 €

TOTAL	607 528,00 €

Recettes :

<u>Chapitre 13 – Subventions d'investissement</u>	
1311 – Etat et Ets nationaux	+ 264 000,00 €
1312 – Régions	+ 99 000,00 €
1313 – Départements	+ 66 000,00 €
1318 – Autres	+ 30 792,00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 147 736,00 €

TOTAL	607 528,00 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

<u>Chapitre 011 – Charges à caractère général</u>	
60611 – Eau et assainissement	+ 125.000,00 €
60612 – Electricité	+ 13 000,00 €
60621 – Combustible	+ 11 000,00 €
60628 – Fournitures non stockées	+ 40 000,00 €
61558 – Autres biens mobiliers	+ 60 000,00 €

62876 – Remboursement de frais au GFP de rattachement + 16 000,00 €
 637 – Autres impôts, taxes et versements assimilés + 35 000,00 €

Chapitre 014 – Atténuation de produits

739223 – Fonds de péréquation des ressources communales et interco. + 5 700,00 €

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes

6558 – Autres contributions obligatoires + 10 722,00 €

Chapitre 66 – Charges financières

66111 – Intérêts + 16 500,00 €

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

673 – Titres annulés sur exercices antérieurs + 128 342,00 €

Chapitre 68 – Dotations aux provisions

6875 – Dotations aux provisions pour risques et charges - 100 000,00 €

023 –Virement à la section d'investissement + 147 736,00 €

Chapitre 043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement

6042 – Achats de prestations de services + 18 000,00 €

60623 – Alimentation + 225,00 €

60632 – Fournitures de petit équipement + 1 344,61 €

60636 – Vêtements de travail + 3 715,53 €

6067 – Fournitures scolaires + 178,55 €

6068 – Autres matières et fournitures + 2 076,36 €

61521 – Entretien et réparations - Terrains + 432,00 €

61551 – Entretien et réparations - Matériel roulant + 1 589,44 €

6156 – Maintenance + 2 372,21 €

6184 – Versements à des organismes de formation + 3 675,00 €

6232 – Fêtes et cérémonies + 1 065,18 €

6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres
 personnes de droit privé + 28 000,00 €

6718 – Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion + 128 208,80 €

TOTAL -----
699 882,68 €

Recettes :

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

70384 – Forfait post-stationnement 9 000,00 €

Chapitre 73 – Impôts et taxes

7381 – Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe pub. fonc.+ 500.000,00 €

Chapitre 043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement

70841 – Mise à disposit° personnel facturée aux budgets annexes, CCAS + 6 240,00 €

7351 – Taxe sur la consommation finale d'électricité	+ 46 800,00 €
7362 – Taxe de séjour	+ 73 368,80 €
7472 – Participations – Régions	+ 1 800,00 €
7718 – Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	+ 62 673,88 €

TOTAL	699 882,68 €

Le tableau récapitulatif était joint en annexe de votre ordre du jour ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à 24 voix pour, 2 voix contre (Madame Christine PETRUCCELLI, Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN) et 2 abstentions (Madame Marie-Paule ZANOTTI, Monsieur Richard CONTE).

ADOPTE



Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives